

Atelier sur les défis d'intégration des réfugiés vivant avec handicap et les opportunités d'autonomisation socioéconomique



Une vue des participants lors de la présentation d'un des thèmes débattus

Conjointement organisé, du 20 au 22 décembre 2017 à la Maison de la femme à N'Djamena, par le HCR, et la Direction des Personnes Handicapées du Ministère de la Femme, de la Protection, de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, un atelier s'est penché sur les défis à relever pour l'intégration et d'autonomisation socioéconomique auxquels cette couche de la population est confronté.

La rencontre avait également pour objectif de créer un cadre d'échange entre les Tchadiens et les réfugiés vivant avec handicap.

L'atelier a connu la participation de 70 personnes. Il s'agissait de leaders réfugiés, de représentants des organisations des personnes handicapées, tchadiennes et réfugiés, les représentants des Ministères de la santé publique et de l'Administration du Territoire et de la gouvernance locale, ainsi que des représentants des partenaires du HCR à savoir APLFT, CNARR.

Le Représentant Adjoint du HCR, M. Edward O'Dwyer, a dans son discours, situé le contexte actuel de l'opération de son agence au Tchad. Il a souligné l'accent que le HCR met sur l'intégration des personnes vivant avec handicap dans les structures nationales.

M. O'Dwyer a mis l'occasion à profit pour réitérer « la gratitude du HCR au peuple et aux autorités du Tchad pour l'hospitalité et la solidarité manifestées à l'égard des



M. Edward O'Dwyer, Représentant Adjoint du HCR Tchad lors de son allocution

réfugiés depuis plus d'une décennie ainsi que le soutien continu au personnel du HCR et de ses partenaires dans l'accomplissement de leurs tâches ».

A travers plusieurs exemples, il a montré l'immensité des attentes des personnes à besoins spécifiques, pour lesquelles l'atelier a proposé des pistes de solutions.

Il a fini ses propos par la nécessité de créer un cadre légal permettant d'intégrer les réfugiés en situation de handicap dans le Plan National de Développement (PND) 2017-2021.

Dans son discours d'ouverture de l'atelier par la Secrétaire Générale Adjointe du Ministère de la femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale, représentant la Ministre dudit ministère empêché.

La Secrétaire Générale Adjointe a assuré de la détermination du gouvernement à continuer à collaborer étroitement avec les Agences humanitaires des Nations Unies pour le bien-être des réfugiés installés sur le territoire national.

Lors de leurs présentations, MM. Mbodingar Mahamat et Adoumkidjim Naiban respectivement Directeur du Centre d'Adaptation et de rééducation de Kabalaye (CARK) et Directeur du centre d'Education Spécialisé des enfants Retardés (CESER) ont partagé les expériences de leur appui en faveur des personnes handicapées.

M. Mbodingar a appuyé sa présentation par un film montrant les difficultés que connaissent les personnes handicapées et la possibilité qu'offre son centre en facilitant la mobilité de ces dernières à travers les appareils qui sont les aides techniques de marche (béquilles, cannes anglaises, fauteuil roulant, etc.), les prothèses et orthèses. Des échantillons de ces appareils ont été également montrés aux participants.



Mme MOUDALBAYE Appoline, Secrétaire Générale du MFPPESN lors de son allocution

M. Naiban, quant à lui, a expliqué les expériences des enfants retardés du centre qu'il dirige. La plupart de ces enfants qui vivent avec handicap ont été amenés à être autonomes en apprenant un petit métier comme la confection des objets d'art et bien d'autres choses. Avec les petits revenus qu'ils font, ils contribuent aux dépenses de leurs familles.



Photo d'un des groupes de travail

Repartis en quatre groupes, les participants ont discuté de différents aspects de l'intégration dans les structures nationales des personnes vivant avec handicap et fait des propositions pour faciliter le processus.

Ils ont passé en revue les difficultés auxquelles font face les personnes handicapées, en générale, et la situation des réfugiés, en particulier, dans le cadre de leur intégration. Plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue des travaux de groupes.

Dans son mot de clôture, Mme Biani Narcisse, Directrice des personnes handicapées du Ministère de la femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale, a encouragé le HCR à faire davantage pour traduire dans les faits les différentes recommandations issues de l'atelier. Elle a rassuré les participants du soutien que pourra apporter le département qu'elle représente à travers la disponibilité de ses techniciens dans la mise en œuvre des résultats éventuels de ces recommandations.



Les participants ont unanimement tenu à remercier les organisateurs, en l'occurrence le HCR et le Ministère de la femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale ainsi que les cadres des différentes institutions pour les présentations et l'accompagnement tout au long de ces trois journées.

Sur les 410.000 réfugiés vivant au Tchad, 11.000 vivent avec une forme d'handicap. Parmi ces réfugiés vivant avec handicap, 131 vivent dans les quartiers de N'Djamena.

Ces personnes bénéficient d'une attention particulière du HCR et de ses partenaires qui leur fournissent une assistance variée couvrant, entre autres, la santé, le logement, l'éducation ainsi que des équipements appropriés pour ceux qui ont des handicaps physiques.